

N° Chrono : 210558

INSPECTION DES INSTALLATIONS CLASSÉES

RAPPORT DE LA VISITE D'INSPECTION DU 03/08/2021 Action nationale 100 m Seveso pour la société APERAM ALLOYS IMPHY

N° S3IC : 0054.01254

Commune : Imphy

Visite:	administrative	programmée	inopinée	PPC	Régime:	SSB
Priorité	nationale	Attribut S3IC n°1 :	AN2021 - 100m seveso			

Liste des installations inspectées: les abords extérieurs du site APERAM, à une distance de 100 m des limites de l'établissement.

Référentiel de l'inspection : note de cadrage de la DGPR du 9 juin 2020 « Action Nationale Post Lubrizol Seveso et Effets Dominos »

Personne(s) rencontrée(s) : sans objet.

Contexte de l'inspection

L'un des axes retenus dans le plan d'actions présenté le 11/02/2020 par la Ministre de la transition écologique et solidaire, sur les enjeux de sécurité liés aux risques industriels et le plan d'actions résultant de l'accident de l'usine Lubrizol est le renforcement des contrôles, dans les 3 prochaines années, des ICPE implantées à moins de 100 m des sites Seveso afin de lancer une investigation plus poussée des risques d'effets domino.

Cette action nationale a été précisée par la note de cadrage de la DGPR du 9 juin 2020. Cette note a pour vocation de donner des éléments de contexte et de cadrage pour décliner l'Action Nationale post Lubrizol visant à renforcer le contrôle des installations bordant les sites Seveso afin de vérifier l'absence d'effets dominos.

Cette inspection s'inscrit dans le cadre de l'action nationale dite « SEVESO-DOMINO » ayant pour objet la vérification de l'environnement proche (inférieur à 100 m) des sites classés Seveso seuil haut et bas.

Dans un premier temps, une recherche documentaire puis une inspection de terrain dans la bande des 100 m visent à définir les ICPE ou activités nécessitant une inspection spécifique qui portera sur une phase d'investigations poussées des risques d'effets dominos.

Outre des vérifications sur la situation réglementaire de l'établissement visité vis-à-vis de la réglementation applicable en matière d'installations classées pour la protection de l'environnement, le contrôle doit porter tout particulièrement sur la nature et les quantités de matières ou déchets combustibles et/ou dangereux détenus et plus globalement sur les mesures en œuvre en matière de prévention des risques industriels.

Déroulé et conclusion de l'inspection

Dans le cas de cette inspection, la cartographie en pièce jointe définit les bâtiments situés dans le rayon des 100 m des limites de l'établissement, limite représentée par la ligne continue verte.

Pour les 228 bâtiments répertoriés sur la carte (plus 3 bâtiments non inventoriés), il s'avère après contrôle sur site le 3 août 2021, qu'aucune ICPE connue n'est présente et qu'aucune activité à risque n'a été identifiée.

En conséquence de quoi, aucune visite d'inspection spécifique n'a été programmée aux abords du site Seveso, dans le cadre de cette action nationale.

En conclusion, l'action nationale Seveso domino pour le site APERAM d'Imphy est close.

Le rédacteur	Le vérificateur et approbateur
<i>Signé</i> L'inspecteur de l'environnement	<i>Signé</i> L'adjoint à la responsable de l'unité interdépartementale Nièvre/Yonne.

Carte des bâtiments à une distance de 100 m des limites de l'établissement.

